

L'AFDEL veut réindustrialiser la France par le biais du numérique

L'Association Française des Éditeurs de Logiciels (AFDEL) a profité de ses vœux 2012 pour présenter ses « 20 propositions pour réindustrialiser la France » en présence **d'Éric Besson**, ministre de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique. Une manière de s'inviter au débat politique, qui s'amplifie à l'annonce des élections présidentielles.

[Selon nos confrères d'Itespresso.fr](#), ces propositions peuvent être résumées en trois caps : « PME », « innovation » et « numérique ». Sur ce dernier volet, l'AFDEL souhaite mettre l'accent sur les infrastructures numériques de demain liées au *cloud* et au très haut débit. L'association des éditeurs de logiciels propose des « pistes d'accélération » en la matière.

Les usages numériques doivent également être développés dans les programmes d'enseignement, « bien au-delà d'une simple logique d'équipement ».

Sur le front de l'innovation, l'AFDEL souhaiterait que « l'État investisseur public » ancre le numérique dans « une politique industrielle stratégique » avec une logique de guichet unique. Elle recommande également « d'amplifier » le soutien aux fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) et d'améliorer la fiscalité liée aux PME technologiques.

Cinq thématiques pour vingt propositions

Au nom de la compétitivité numérique, ce club des éditeurs de logiciels appelle à l'amélioration ou, à défaut à la pérennisation de dispositifs d'aides publiques pour soutenir les efforts de R&D en entreprise (crédit d'impôt recherche, statut Jeune Entreprise Innovante).

Les vingt propositions de l'AFDEL sont regroupées en cinq grandes thématiques : « Financement de l'innovation », « Aides publiques et fiscalité », « L'État investisseur au service de l'innovation et de la réindustrialisation », « Promouvoir la diffusion des TIC et l'esprit d'entreprise », « Une Gouvernance du numérique renouée ».

La liste précise de ces propositions est disponible [sur le site de l'AFDEL](#).